

Association DIABOLO

c/o Ecole de Cirque Théâtre-Cirque
Rte de Jussy, 40
1226 Thônex
associationdiabolo@gmail.com



Rapport d'activité pour l'exercice 2024-2025 Projets pour 2025-2026

1. Buts de l'association DIABOLO

L'association DIABOLO a été créée en 1993 par quelques parents d'élèves du Théâtre-Cirque, initialement pour accompagner le déménagement de l'école de cirque vers son nouveau site d'implantation.

Aujourd'hui, l'association reste active et poursuit son action pour contribuer au bon fonctionnement de l'école en offrant un appui financier au Théâtre-Cirque pour :

- le renouvellement de matériels spécifiques consacrés à l'enseignement des multiples disciplines circassiennes ;
- la mise en œuvre de travaux d'aménagement coûteux dans le chapiteau ou aux abords de l'école ;
- la traditionnelle création d'été de la formation artistique ;
- une aide pour l'accueil d'élèves en situation de précarité économique.

Nous contribuons aussi ponctuellement à l'organisation de spectacles ou de festivals organisés par l'école.

2. Composition du comité de l'association DIABOLO

Lors de l'assemblée générale d'octobre 2024, le comité a été élu comme suit : Françoise Mancini, Alexandra Tarragoni Maillard, Daniela Mottaz, Carole Mathez, Fanny Luthringer, Simon Descombes et Raoul Pereira.

Durant l'année scolaire 2024-2025, Simon Descombes et Carole Mathez ont assuré la présidence et Alexandra Tarragoni Maillard la trésorerie. Fanny Luthringer et Raoul Pereira se sont retirés.

Le comité comprend deux invités permanents du Théâtre-Cirque : Yvette Challande fondatrice de l'école en charge des stages et des spectacles, et Patrick Krall, directeur de l'école. Les deux vérificateurs aux comptes élus sont François Laurent et Armelle Keller. Ils ont manifesté leur souhait de conserver leur rôle pour l'exercice 2025-26.

Le comité souhaite accueillir de nouveaux membres pour mieux répartir ses tâches et renforcer son action.

3. Activités de l'association DIABOLO durant l'année écoulée (septembre 2024-août 2025)

En 2024-2025, la fréquentation des cours et des stages est restée stable. La création d'été de la formation artistique a eu lieu cette année sous le chapiteau de l'école. Cette formule s'est avérée plus simple à gérer et a permis à certains enfants de participer alors que, compte tenu de leur âge, ils ne seraient pas partis dans la Drôme.

Les cotisations annuelles des familles d'élèves du Théâtre-Cirque ont rapporté à l'association Diabolo CHF 7'770. Ces cotisations, à hauteur de CHF 30 par famille, sont précieuses pour assurer la pérennité de l'association. Cette somme vous est demandée en sus du premier versement des frais d'écolage à l'école de cirque qui nous reverse l'intégralité de la somme par la suite. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont

déjà procédé à ce versement pour l'année en cours et remercions ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'en acquitter.

Notre recherche active de fonds auprès des communes a permis de recevoir CHF 9'750 de subventions. Nous remercions chaleureusement toutes les communes contributrices et particulièrement, celles de Plan-les-Ouates, Vernier et Vandoeuvres qui se sont montrées particulièrement généreuses.

Cette année, l'association Diabolo a versé un montant de CHF 17'850 au Théâtre-Cirque. Cette somme se répartit comme suit :

- CHF 5'000 pour la participation à la création d'été des élèves de la formation artistique ;
- CHF 6'700 comme participation à l'achat de matériel pour les travaux de rénovation du réfectoire ;
- CHF 6'150 pour poursuivre notre soutien à l'accueil d'enfants, notamment réfugiés, en situation de précarité économique.

De plus, Diabolo a mis en réserve CHF 10'000 pour participer au remplacement du chauffage du chapiteau, chantier d'importance visant à diminuer sa consommation et qui devrait démarrer dès que l'école aura réuni les financements nécessaires.

4. Projets 2025-2026

Nous allons solliciter le soutien financier des communes comme chaque année afin de pouvoir maintenir notre soutien à la création d'été de la formation artistique, participer au financement du matériel pour les cours et poursuivre notre soutien à l'accueil d'enfants en situation de précarité économique en prenant en charge une partie de leur écolage. De plus, dans la mesure de nos possibilités, nous débloquerons un montant supplémentaire en faveur du remplacement du chauffage du chapiteau.

Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir comme chaque année pour cette AG du 12 octobre 2025 à Cirque. Un petit spectacle d'élèves de la formation artistique vous sera présenté avant le goûter offert pour clôturer l'événement.

Si vous ne pouvez malheureusement pas assister à l'Assemblée générale, nous vous remercions pour votre lecture attentive de ce rapport et espérons que nos actions et futurs projets susciteront votre envie de nous soutenir, voire de nous rejoindre.

Thônex, le 1^{er} octobre 2025